

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

LA CATHÉDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

Pierre CAVARD



N.C.
70
39

MINISTÈRE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS

PIERRE CAVARD

LA CATHÉDRALE SAINT-MAURICE
DE VIENNE



8° Lij^a
7946

PIERRE CAVARD

DU MEME AUTEUR

Titres disponibles :

Vienne la Sainte (N^{11e} édit.)

Les Lions de Saint-Pierre

Titres épuisés :

La Cathédrale Saint-Maurice pendant la Révolution

Notre-Dame de l'Isle-sous-Vienne

En marge de « La Marseillaise » : Les deux vies de l'Abbé
Pessonneaux

La Réforme et les Guerres de religion à Vienne

La Cathédrale Saint-Maurice au temps des Guerres de religion

Le procès de Michel Servet à Vienne

Vienne la Patriote.

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
D'HISTOIRE ET D'ART

PIERRE CAVARD

LA CATHÉDRALE
SAINT-MAURICE
DE VIENNE



BLANCHARD FRÈRES, Imprimeurs-Éditeurs, VIENNE

1978

DL-01-06-1979-13970

PIERRE CAVARD

LA CATHÉDRALE
SAINT-MAURICE

Il a été tiré de cet ouvrage
cent exemplaires sur
Vergé Arches dont
quatre-vingt-dix exemplaires
numérotés de 1 à 90
et dix exemplaires
numérotés de HC 1 à HC 10,
le tout constituant
l'édition originale.



PRÉFACE

La cathédrale Saint-Maurice a été sans nul doute le monument viennois que Pierre Cavard a étudié le plus longuement et scruté avec le plus de précision.

Cette passion d'un homme au goût aussi subtil s'explique sans doute en partie par le fait que Saint-Maurice, tant dans sa phase romane que dans son développement gothique, est un chef-d'œuvre d'architecture et offre une insigne richesse de décors sculptés. Mais je suis tenté de penser que le goût de la difficulté à vaincre a été pour une large part ce qui a conduit Pierre Cavard à entreprendre cette étude : l'histoire de Saint-Maurice était, avant lui, un chantier non défriché où tout était à comprendre et à expliquer.

Certes les historiens et les curieux disposaient de la monographie de Bégule, œuvre estimable, et de brochures ou d'articles de micro-érudition aux ambitions limitées ; mais le squelette historique était bien élémentaire et la lecture des pierres bien extérieure et superficielle.

Le livre sur la cathédrale Saint-Maurice de Vienne était à faire. Pierre Cavard l'a fait.

Cette œuvre aurait pu demeurer dans la semi-clandestinité des rayons réservés aux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Vienne.

Les éditions Blanchard Frères vous la révèlent.

Qu'elles en soient remerciées.

J. LÉCUTIEZ.

07931-9791-40-10-10

PRÉFACE

La cathédrale Saint-Maurice a été sans doute le monument viennois que Pierre Cayard a étudié le plus longuement et scrupuleusement avec le plus de précision.

Cette passion d'un homme au goût aussi subtil qu'expliqué sans doute en partie par le fait que Saint-Maurice, tant dans sa phase romane que dans son développement gothique, est un chef-d'œuvre d'architecture et offre une large gamme de richesses de décor sculpté. Mais je suis tenté de penser que le goût de la difficulté à vaincre a été pour une large part ce qui a conduit Pierre Cayard à entreprendre cette étude : l'histoire de Saint-Maurice était, pour lui, un chantier non défriché où tout était à comprendre et à expliquer.

Certes les historiens et les auteurs d'ouvrages de la typographie de haute qualité, œuvre collective et de production en d'articles de micro-édition aux ambitions limitées ; mais le spectacle historique était bien élémentaire et la lecture des pierres bien exacte et satisfaisante.

Le livre sur la cathédrale Saint-Maurice de Vienne était à faire. Pierre Cayard l'a fait.

Cette œuvre aurait pu demeurer dans la semi-obscurité des rayons réservés aux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Vienne.

Les éditions Blanchard frères vont la révéler. Qu'elles en soient remerciées.

J. BÉCHET.



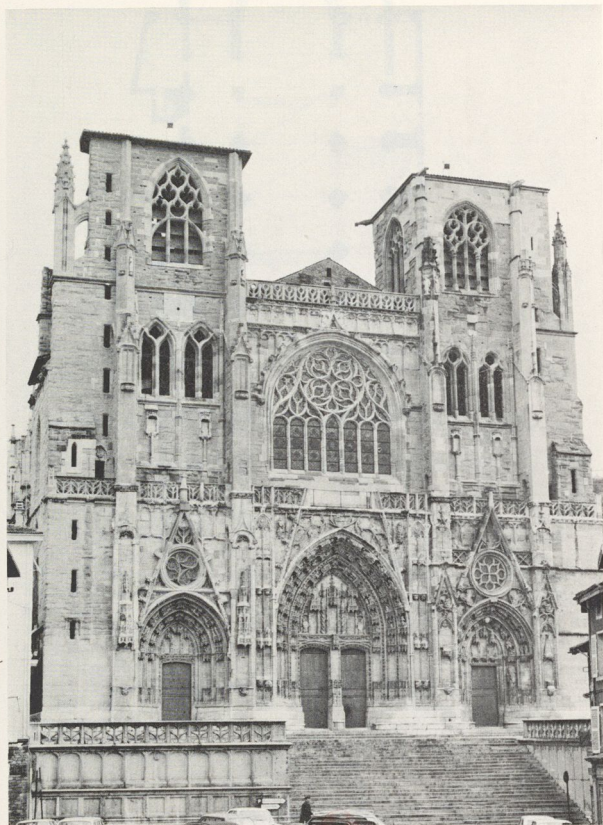
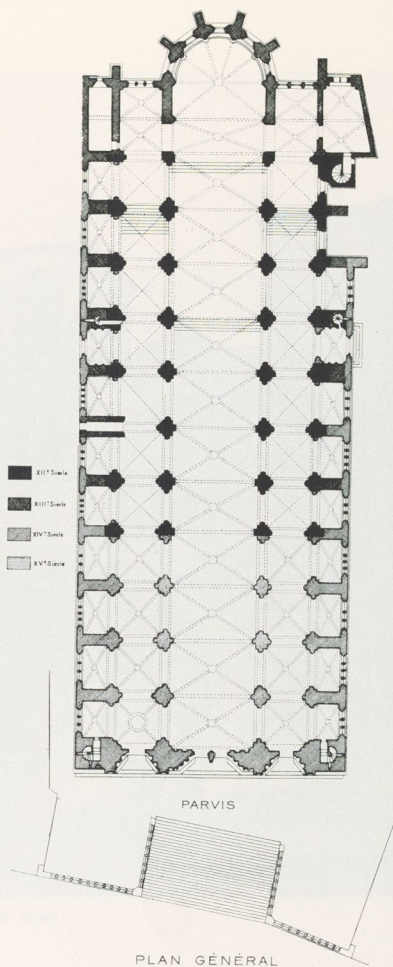


Photo Guy Renaux



LA CATHÉDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

I

LES ANCIENNES CATHÉDRALES

Pour Jean Le Lièvre, saint Paul était le fondateur de la chrétienté viennoise et de l'édifice où elle tenait ses assemblées liturgiques : « S. Paul, écrit-il, consacra une chapelle à l'honneur des saints martyrs Machabées au lieu dit Paradis, qui est la première fondation de la Mère Eglise de Vienne ez cloîtres d'icelle, où est à présent la chapelle appelée Maguelonne (1) ». L'emplacement originel de la cathédrale est donc bien déterminé. Pourtant le même historien, faute de reconnaître sous le titre du Sauveur l'église épiscopale de l'époque carolingienne, l'a confondue avec l'église abbatiale de Saint-Pierre. Chorier l'a suivi dans cette voie et il est même allé beaucoup plus loin, car il a non seulement identifié à Saint-Pierre l'église du Sauveur et celle de la Résurrection qui lui a succédé au milieu du XI^e siècle, mais il y a situé la cathédrale primitive.

(1) — J. Le Lièvre : *Hist. de l'Antiquité et Sancteté de la cité de Vienne*, p. 56.

LA CATHEDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

A Saint-Pierre, en effet, derrière le maître autel, on voyait de son temps une chaire de pierre, élevée sur trois degrés, où se lisait l'inscription suivante : **Desinat locum docendi suscipere qui nescit docere.** « Cette chaire, dit-il, est un témoignage très convaincant que l'église de Saint-Pierre a été autrefois la cathédrale et épiscopale de cette ville et qu'elle a joui durant quelque temps de cet honneur. Outre cette raison qui se présente elle-même et qui se persuade par les yeux, deux autres l'appuient merveilleusement. L'une est que presque tous les anciens évêques de cette ville sont enterrés en cette église ; et il n'y a pas apparence qu'elle eût été leur mausolée, si dans le petit nombre qu'il y en avait alors, elle n'eût été la principale et la plus noble de toutes. Les jurisconsultes diraient de l'autre qu'elle est une preuve prouvée, dans leur manière de parler : il est dit dans une charte du règne de Lothaire, par laquelle le fameux comte Girard de Rossillon obtient de ce roi, qui était alors dans le royal château de Mantaille, beaucoup de choses en faveur de cette église, qu'elle appartient à l'évêché de Vienne et que l'évêque Adon y préside (2) ».

Le diplôme du roi Lothaire II qui restitue, le 30 Avril 863, les églises de Saint-Alban-du-Rhône, de Saint-Prim et de Saint-Martin des Côtes-d'Arey à l'église de Saint-Pierre et des Apôtres hors les murs de la cité de Vienne, déclare il est vrai « que cette église appartient sans conteste à l'évêché de Vienne auquel préside, par la grâce de Dieu, le vénérable évêque Adon », mais il ajoute que **Mediolanus**, prêtre de très grand mérite, en a reçu le gouvernement en vue de la rétablir dans son état antérieur, **quamque ad restaurationem pristinam Mediolanus, excolendus presbiter, regere videtur** ». Il s'agissait alors d'une double restauration : celle du monument, car il était resté à l'abandon depuis les incursions sarrasines, et celle de la conventualité, car pour remplacer les moines de jadis et reprendre le service divin, un collège de clercs venait d'y être fondé. L'Archevêque Agilmar, pré-décesseur d'Adon, avait confié au prévôt de Saint-Maurice, **Mediolanus**, tout ensemble la direction des travaux et celle de la collégiale. Celui-ci cumulait donc occasionnellement les fonctions de chef du chapitre et de recteur de Saint-Pierre, mais les deux clergés restaient distincts, comme les églises qu'ils desservaient. En prétendant tirer argument du diplôme de Lothaire II, Chorier montre à quel point les textes les plus clairs s'obscurcissent, quand on les interprète avec une idée pré-conçue. Il en va de même en ce qui concerne l'inhumation des évêques à Saint-Pierre. Elle s'explique, d'un côté, par la coutume qui ne permettait pas aux évêques de se faire enterrer dans leur cathédrale, de

(2) — Chorier : *Antiquités de Vienne*, 2^e éd., p. 286 — *Id.*, *Estat politique de la province de Dauphiné*, T.I p. 286.

LES ANCIENNES CATHEDRALES

l'autre, par l'attrirance des reliques qui abondaient à Saint-Pierre et en faisaient une église recommandable entre toutes par sa sainteté.

L'erreur de Chorier est encore plus manifeste quand il parle de la chaire de Saint-Pierre. Pour qu'on ait le droit d'y reconnaître la cathèdre de l'évêque et le banc presbytéral, il faudrait que cette chaire, avec le dispositif qui l'entoure, fût antique. Mais ce n'est certainement pas le cas. Si l'on ne peut en juger d'après son architecture, puisqu'elle a été détruite, du moins l'inscription que Chorier rapporte et qui d'ailleurs ne saurait convenir à la dignité épiscopale, suffit à lui assigner une date tardive. De plus, Chorier lui-même a constaté que le degré, qui fait corps avec la chaire, ne remonte pas au-delà du milieu du XII^e siècle : « Une pierre, qui est employée au bout de la marche, le montre assez. Il y est parlé, dans une inscription qui y est gravée, de quelques sols censuels donnés à cette église par celui dont elle a couvert le tombeau avant d'être mise ici. Et de là il ne faut avoir qu'une médiocre connaissance de l'histoire des siècles passés pour avouer qu'il n'y a guère plus de cinq cents ans que cette avance de pierre qui borde la muraille de ce côté a été faite ; outre que le caractère de cette épitaphe ne souffre point qu'on le révoque en doute (3) ». En définitive, cette chaire n'est qu'une imitation de celle de Saint-Maurice, une réplique que les abbés de Saint-Pierre ont fait exécuter pour leur usage, parce qu'ils revendiquaient dans la hiérarchie diocésaine le premier rang après l'archevêque.

Encore que les raisons alléguées par Chorier soient sans valeur, on peut tout de même se demander si, tout à fait à l'origine, l'église des apôtres n'aurait pas été la cathédrale de Vienne. Une théorie récente veut, en effet, que les cathédrales primitives ou *ecclesiae seniores* aient été situées en dehors des remparts. Sans titre au début, elles ne prirent un vocable propre qu'après le transfert de l'église-mère à l'intérieur des murs. Le plus ancien de ces vocables serait celui des Saints-Apôtres, et l'on cite comme exemple les églises de ce nom à Lyon, à Vienne, à Reims, au Mans et à Orléans (4).

Si l'on admet ce principe, il y a lieu d'examiner d'abord à quelle date l'église-mère de Vienne a été transférée à l'intérieur de la cité. On ne possède pas de renseignements à ce sujet avant l'épiscopat de saint Mamert, dans la seconde moitié du V^e siècle. Dans l'une de ses homélies, saint Avit raconte que l'évêque Mamert institua les Rogations à la suite de l'incendie d'un édifice public, survenu pendant

(3) — Chorier : *Antiquités de Vienne*, p. 291.

(4) — J. de la Martinière : *Les origines chrétiennes d'Orléans*, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. XXV, janvier-mars 1939, p. 12.

LA CATHEDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

qu'on solennisait la vigile de Pâques. Il fixa ce triduum de jeûnes et de prières au commencement de la semaine qui précède l'Ascension ; et parce qu'il craignait un manque d'empressement de la part des fidèles si on leur imposait un trop long itinéraire, il indiqua comme terme de la procession initiale une basilique qui était assez près des remparts, « *ad basilicam quae tunc moenibus vicinor erat civitatis, orationem primae processionis indicit* ». L'*ecclesia* sans déterminatif où l'évêque célèbre la liturgie pascale ne peut être que l'église-mère, et il faut évidemment la situer *intra muros*, puisque le cortège se dirige vers une basilique de faubourg.

Mais depuis combien de temps y était-elle établie ? Une autre homélie de saint Avit fournit à cet égard une précision intéressante. L'église épiscopale comportait naturellement dans son voisinage un baptistère. Or, dans les premières années du VI^e siècle, Avit dut le faire reconstruire, car il menaçait ruine. C'était, dit-il, une *aedes antiqua*, toute lézardée et dont la partie supérieure fléchissait déjà (5). Cependant deux cents ans à peine s'étaient écoulés depuis la paix constantinienne ; on en conclura donc que le baptistère, contemporain de la première cathédrale *in urbe*, avait été élevé dans la période qui suivit la publication de l'Edit de Milan (313). Mais à cette date l'église de Saint-Pierre n'existait pas encore. Les archéologues, d'après le mode de construction de ses murs latéraux et de l'abside, où des rangées de briques coupent les assises de moellons, pensent qu'elle a pu être bâtie dans le cours du IV^e siècle. D'autre part, la tradition locale, parfaitement recevable sur ce point, y voit l'œuvre des évêques Lupicin et Simplide, qui ont siégé entre 375 et 417 environ. Par conséquent, même dans son état originel, l'église de Saint-Pierre est postérieure à la première cathédrale urbaine et n'a jamais été l'église-mère de Vienne.

Reste à retrouver l'emplacement exact de cette cathédrale primitive. Un document officiel, l'Hagiologe, qui dérive en droite ligne des anciens diptyques de l'Eglise de Vienne, déclare dans la notice de Saint Eoalde : « Ce saint évêque... fit construire dans la cité une église en l'honneur des martyrs thébéens, Maurice et ses compagnons ; et c'est surtout depuis cette époque que les biens de l'église sont inscrits au nom de ces martyrs, tandis qu'auparavant l'église épiscopale avait été consacrée, à l'endroit même où elle est depuis l'antiquité, par les premiers évêques en l'honneur des sept Frères Machabées, *cum antea*

(5) — *Cœuvres complètes de saint Avit*, édit. Chevalier, Lyon, 1890, pp. 296 et 320.

LES ANCIENNES CATHEDRALES

episcopii maior domus in honore VII Fratrum Machabaeorum ex antiquo a primis episcopis ibi consecrata fuerit. (6) ».

La *Fundatio sanctae Ecclesiae viennensis*, manuscrit du XIV^e siècle mais qui reproduit une source plus ancienne, affirme également que la cathédrale a toujours été à la même place : « *Maior domus, in honore sanctorum septem fratrum Machabaeorum ex antiqua a primis episcopis consecrata, semper ibi fuit* ».

Dans ces deux textes il y a bien une erreur de perspective en ce qui touche au vocable des Machabées : il n'est pas si antique qu'ils le donnent à entendre, puisque originellement l'église-mère ne portait pas de titre particulier et que le culte des Sept Frères ne s'est répandu dans les Gaules que pendant le V^e siècle (7). Mais cette anticipation est sans importance au point de vue topographique. L'église des Machabées, en effet, a été désignée par la suite sous le nom d'*ecclesia Machabaeorum in paradiso*. C'est dire que sa façade était précédée, comme l'étaient les maisons romaines, d'un atrium entouré de portiques. Au milieu de cette cour une fontaine servait aux ablutions et des arbres y étaient plantés, qui la faisaient ressembler à un verger, à un « paradis ». Quand le portique eut été supprimé, le nom se maintint : au XVI^e siècle encore, on nommait *porta paradisi* la porte Nord du cloître Notre-Dame. C'est donc à l'Est de l'actuelle place Saint-Paul que se trouvait l'église des Machabées ; c'est là aussi que les fouilles de 1843 ont mis au jour, au-dessus de ruines romaines, des restes d'édifices appartenant, disait-on, aux temps les plus anciens du christianisme. Grâce à la persistance de ce lieu-dit, il est permis d'affirmer que, depuis le IV^e siècle, l'église-mère et ses annexes occupaient, à l'intérieur de la cité, l'angle Sud-Ouest de la vieille enceinte coloniale.

Au début du VIII^e siècle, la cathédrale prend un nouveau vocable, celui de Saint-Maurice. Ce changement est motivé par la translation à Vienne d'un certain nombre de reliques des martyrs d'Againe et notamment du chef de Saint-Maurice. C'est l'évêque Eoalde qui, en 718, enrichit sa ville épiscopale de cet inestimable trésor, ainsi que le

(6) — Ul. Chevalier, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. II, Grenoble, 1868, 5^e livraison, p. 9.

(7) — P. David, *La Cathédrale de Grenoble du IX^e au XVI^e siècle*, 1939, p. 21 : « Le culte des Machabées, martyrs de l'Ancien Testament est fort ancien dans la vallée du Rhône où il paraît être venu directement de Syrie plus tôt même qu'à Rome, où leurs reliques n'arrivèrent que sous le pape Pélagé (555-560). Le calendrier de Polemius Sylvius dédié à saint Eucher de Lyon et composé en 449, non à Sion comme on l'a pensé parfois, mais selon toute probabilité à Vienne, comporte, en dehors des grandes solennités du culte chrétien, les deux fêtes des Machabées et de saint Vincent ». Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 1898, p. 265.

LA CATHEDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

note Adon dans son Martyrologe, sous la date du 7 Juillet : « **Apud Viennam, Euoldi episcopi, culus industria delatae sunt reliquiae sanctorum martyrum Thebaeorum ad urbem Viennam** ».

Toutefois l'église de Vienne ne se résignait pas à une possession si tardive et si dépouillée de merveilleux. Aussi avait-on imaginé un double miracle. D'après cette version, saint Maurice, sitôt après sa décollation, avait été jeté dans le Rhône, et le fleuve avait transporté jusqu'à Vienne la tête et le corps séparés mais flottant de conserve, **corpus scilicet truncum et caput abscissum**. Au moment où les restes du grand martyr arrivaient près de la cité, l'évêque Paschase, averti par un ange, était allé avec son clergé les recueillir sur le rivage et les avait solennellement déposés dans son église, qui fut dès lors dédiée en son nom. Cette fable qui a servi de modèle à celle du transfert miraculeux des martyrs lyonnais de 177, où le Rhône est aussi un véhicule de corps saints, n'a pu être inventée qu'après la mort d'Adon, lorsque son successeur Otramme interpola délibérément sa Chronique, en même temps que le catalogue épiscopal de Vienne, car Paschase dont la nouvelle rédaction du Martyrologe viennois fait un contemporain de la Légion Thébéenne vivait en réalité dans le deuxième quart du V^e siècle. La présence à Vienne du Chef de Saint-Maurice n'est donc pas antérieure à l'épiscopat d'Eoalde qui avait eu l'habileté de se faire céder cette relique insigne à Agaune même, où les ossements des martyrs étaient précieusement conservés depuis leur découverte par saint Théodore, évêque du lieu, vers 350.

Pourtant, Adon lui-même, dans sa Vie de saint Didier, évêque de Vienne de 596 à 607, rapporte que le bienheureux Didier avait légué par testament olographe la villa de Feyzin, qui dépendait de son patrimoine, « aux pauvres des saints martyrs en l'honneur desquels l'Eglise de Vienne est fondée », et il spécifie que ces martyrs étaient les Machabées, saint Maurice et ses six mille six cent soixante six compagnons (8). C'est que ce culte initial ne s'appuyait pas sur une possession de reliques ; il s'adressait à la Légion thébéenne en général et surtout à saint Maurice, honoré alors en tant que patron du royaume de Bourgondie, dont Vienne était pour ainsi dire une des capitales. L'Eglise de Vienne avait donc ajouté à sa titulature le nom de saint Maurice et celui-ci, considéré désormais comme son protecteur officiel et son répondant céleste, était capable de recevoir dons et legs, conjointement avec les Machabées. Mais à partir de 718, il les supprime et figure le plus souvent seul dans les chartes de donation. Ainsi s'explique que l'Hagiologue ait pu affirmer que c'est principalement depuis cette époque, ex

(8) — Adon, *Passio sancti Desiderii episcopi Viennensis*, dans Migne, P.L., t. CXXIII, col. 441.

LES ANCIENNES CATHEDRALES

eo maxime tempore, que les biens de l'Église-mère étaient inscrits au nom des martyrs thébéens.

Pour abriter ces reliques insignes et d'autres encore qu'il s'était procurées, Eoalde entreprit de bâtir un édifice approprié à cette destination. L'Hagiologue parle, sans plus de précision, d'une église neuve. Adon, dans sa Chronique, est beaucoup plus net : Eoalde, écrit-il, « fit construire dans la cité, en l'honneur des bienheureux martyrs thébéens Maurice et ses compagnons, un édicule en forme de crypte ; et il y déposa une notable quantité de reliques, soit de ces martyrs, soit d'autres (9) ».

« En forme de crypte » est le sens obvie de **cryptatim**. Il semblerait donc, de prime abord, que l'évêque Eoalde ait fait aménager sous l'abside de l'église épiscopale, une crypte à reliques. Le cas se présente, en effet, de cryptes creusées après coup à l'intérieur de certaines églises : saint Eloi, évêque de Noyon au VII^e siècle, ayant découvert le corps de saint Quentin sur la colline qui domine la ville du même nom, bâtit à cet endroit une église. Sous cette église, en 855, on creusa une crypte qui reçut, avec le corps de saint Quentin, ceux des saints Victorin et Cassien. De même à Auxerre. L'évêque saint Germain, mort en 448, avait été inhumé dans un modeste oratoire, que remplaça au VI^e siècle une basilique élevée par sainte Clotilde. « En 841, le comte Conrad I^{er}, beau-père de Louis le Pieux et oncle de Charles le Chauve, creusa sous la basilique mérovingienne des cryptes entièrement nouvelles qui, de nos jours, ont conservé une grande partie de leurs dispositions primitives (10) ».

Mais ces exemples sont postérieurs de plus d'un siècle à l'œuvre d'Eoalde. D'autre part, d'après le passage de la Chronique relatif à la chapelle de Saint-Michel à Rome, on voit qu'Adon, par le mot **cryptatim**, entendait seulement un édifice couvert d'une voûte. Eoalde, par conséquent, a fait bâtir, près de l'église des Machabées et en connexion avec elle, un petit édifice voûté qui reçut les reliques de saint Maurice et de ses compagnons.

Au XI^e siècle, un troisième vocable apparaît : l'Église de Vienne, à cette époque, est consacrée au Sauveur. Il s'agit d'une église neuve. L'ancienne subsistait telle quelle et continuait d'offrir ses reliques à

(9) — Adon, **Chron.**, dans Migne, P.L., t. CXXIII, col. 126 : « Quique etiam infra civitatem in honore beatorum martyrum Thebaeorum Mauricii et sociorum ejus, domunculam cryptatim construxit ; ibique non mediocrem partem reliquiarum sive ex his martyribus sive ex aliis posuit ».

(10) — Fr. Deshoulières, **Les cryptes en France, et l'influence du culte des reliques sur l'architecture religieuse**, dans *Mélanges en hommage à la mémoire de Fr. Martroye*, Paris, 1941, pp. 223 et 227.

LA CATHEDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

la vénération des fidèles ; la nouvelle se trouvait un peu plus au Sud. C'est encore à l'archevêque Adon que nous devons d'en connaître l'emplacement, non pas qu'il l'ait mentionnée dans l'un ou l'autre de ses ouvrages, mais à cause d'une chapelle dont il est l'auteur. On lit, en effet, dans sa légende inscrite au bréviaire viennois :

« Il fit bâtir à l'entrée de la sainte mère-église construite en l'honneur du Sauveur une chapelle sur le modèle du Sépulcre du Seigneur. Devant la porte de cet édicule il mit aussi un autel de pierre, concave, qu'il consacra solennellement au nom de Marie la pécheresse, de Pierre négateur et du Bon Larron. Il y vient beaucoup de malades qui, par l'intercession de ces trois saints s'en retournent habituellement chez eux dans la joie (11) ».

Cette chapelle du Saint-Sépulcre était située, par rapport au Saint-Maurice d'aujourd'hui, dans la cinquième travée de la grande nef, à main gauche. Une inscription, gravée dans le dallage au moment de sa démolition, y rappelle toujours son souvenir :

H I C E R A T
C A P P E L L A
D N I . C I S E P U L C H R I

Sur la foi de nos anciens historiens on croyait que cet édifice se trouvait à l'extérieur de l'église du Sauveur, à cause de la dédicace de son autel aux saints Pénitents de l'Évangile. « Je ne doute point, écrit Charvet, que S. Adon n'eût fait bâtir cette chapelle pour la consolation des pénitents qui ne pouvoient point encore alors paroître dans l'église dont les canons leur défendent l'entrée » (12). Le texte, en réalité, ne parle pas de pécheurs publics mais seulement de malades qui viennent solliciter leur guérison ou du moins un soulagement à leurs maux. Les fouilles de 1953 ont montré, du reste, que le Saint-Sépulcre d'Adon était dans l'église du IX^e siècle, à gauche en entrant, et appuyée au mur de façade.

A Jérusalem, le Tombeau du Christ avait subi des remaniements importants depuis le IV^e siècle.

A cette époque l'empereur Constantin avait commencé par l'isoler de la masse rocheuse dont il faisait partie, en le taillant de telle sorte qu'il ressemblait à une tour ronde. Il avait ensuite enveloppé ce mono-

(11) — Bréviaire de 1522, fol. 421 : « In introitu sanctae matris ecclesiae in honore Salvatoris constructae domunculam quandam instar sepulchri dominici construi fecit. Ante cuius etiam ostiolum, altare ex lapidibus concavum ad nomen Mariae peccatricis, Petri quoque negatoris, Latronisque confessoris solenniter consecravit. Quo dum multi adveniunt aegroti, per intercessionem eorum, ad propria laeti consueverunt reverti ».

(12) — Charvet, *Hist. de la Sainte Eglise de Vienne*, p. 209.



Photo Guillet-Lescuyer, Lyon

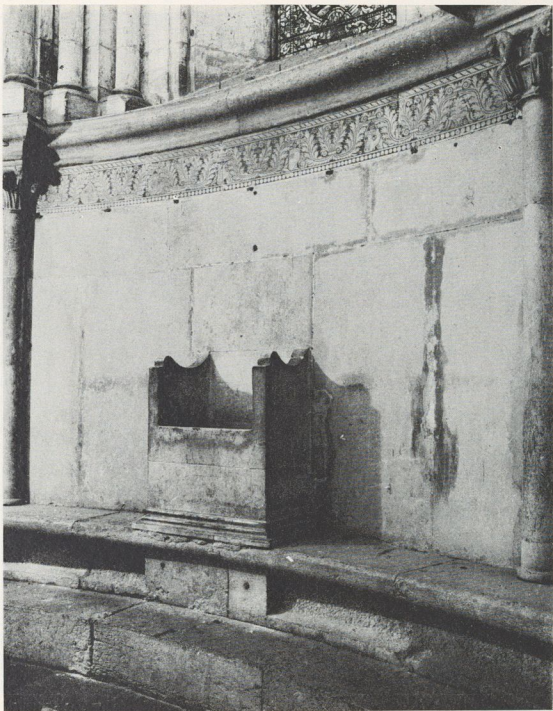


Photo Guillet-Lescuyer, Lyon

Chaire épiscopale avec le banc des prêtres
Frise de marbre blanc aux incrustations rouges

LES ANCIENNES CATHEDRALES

lithe d'un cercle de colonnettes reliées l'une à l'autre par des claires-voies et surmontées d'une toiture conique. Enfin il l'avait enchâssé dans une vaste rotonde, coiffée d'une coupole qui reposait sur une colonnade circulaire. Dès l'origine, cette église porta le nom d'*Anastasis*, parce qu'elle était essentiellement destinée à glorifier la résurrection de Jésus-Christ. Quant au tombeau proprement dit, il était précédé d'un autel où l'évêque de Jérusalem venait célébrer le saint sacrifice. A l'intérieur, dans la chambre sépulcrale, brûlait jour et nuit une lampe de cuivre dont l'huile était distribuée aux pèlerins et opérait des guérisons.

Ce sanctuaire constantinien, tout resplendissant de marbres et de mosaïques, fut incendié par les Perses en 614 et dépouillé de ses trésors. Mais il fut bientôt relevé de ses ruines par les soins de Modeste, higoumène du couvent de Saint-Théodore. Modeste, utilisant les matériaux que le feu avait épargnés, et renouvelant ce qui avait disparu, s'ingénia à conserver au monument sa physionomie primitive. Le Saint-Sépulcre, en particulier, garda son ancienne ornementation. Cette restauration hâtive, accomplie avec des moyens de fortune, nécessita de notables retouches au début du VIII^e siècle.

Bien que le roc du tombeau soit resté intact, l'édicule présente désormais la figure d'un quadrilatère. Cinq colonnes l'entourent au Nord et autant au Midi. Une autre se dresse à l'Ouest du côté opposé à la porte. A l'Est, au contraire, deux colonnades latérales se prolongent et dessinent une espèce d'antichambre encadrant l'autel. Au-dessus des colonnes court une corniche qui soutient la charpente oblique du toit. Et une grande croix d'or brille à la pointe du cône (13).

C'est ce dernier état du Saint-Sépulcre, qui devait être connu en Occident au temps d'Adon et dont l'archevêque avait dû s'inspirer pour l'édification de sa chapelle, puisqu'il prétendait en faire une réplique du vrai Tombeau du Christ. Les fouilles ont, en effet, confirmé cette hypothèse. Elles ont révélé la substruction du Saint-Sépulcre viennois. C'est un épais rectangle, mêlé de cailloux enrobés dans le ciment, qui porte sur de la terre remblayée et dont la surface se soulève en petites arêtes dans les deux sens. Il mesure 4,60 m de long, sur 3,40 m de large, et 1,40 m de profondeur. A quoi il faut ajouter, à l'Est, un prolongement de 1,85 m dessinant un hexagone, si du moins on en juge par les côtés apparents, car au voisinage de la sixième pile ils sont effacés et noyés dans le mortier de la fondation. Ainsi, à Vienne, comme à Jérusalem, le Saint-Sépulcre est un rectangle, précédé d'une antichambre orientée au Levant. Dans cette avancée se place naturellement l'autel. Mais s'il y a eu des colonnes autour, elles n'ont pas laissé de traces visibles. L'intérieur était aménagé en caveau. « On y voit, dit

(13) — H. Vincent et F. M. Abel, *Jérusalem*, t. II, p. 154, et suiv.

LA CATHEDRALE SAINT-MAURICE DE VIENNE

Chorier, la forme et la figure du sépulcre où fut mis le corps de Jésus-Christ, gravée et taillée en une pierre. Et c'est une tradition que la longueur et la largeur y en sont fidèlement observées (14) ». Cette phrase obscure signifie sans doute qu'il y avait dans la grotte une représentation figurée de la pierre sur laquelle Jésus fut déposé après sa mort. Devant cette reproduction du Tombeau proprement dit, la reine Mathilde, femme de Conrad le Pacifique, morte le 26 novembre 992, fit suspendre une couronne de lampes en argent massif. **Dedit coronam lampadarum totam argenteam ante Domini Sepulchrum.** C'était encore une imitation de ce qui se pratiquait à Jérusalem.

Au IX^e siècle, sous les archevêques Agilmar (842-859), Adon (860-875) et Otramme (876-884), les chartes de donation ne mentionnent pas l'église du Sauveur, elles ne portent pas d'autre nom que celui de saint Maurice, tantôt seul, tantôt associé à la Légion thébéeenne : « **Sacrosancte ecclesie que est constructa in honore sancti Mauricii infra muros Vienne civitatis...** », en 857 ; « **In honore beati Mauricii martyris et sociorum eius...** », en 870. C'est seulement sous l'archevêque Bernoin (884-899) que le Sauveur y est nommé : « **... In honore Domini Salvatoris et gloriosi Mauricii martyris sociorumque eius...** » (15).

On sait déjà que, dans ces chartes, « l'église de Saint-Maurice » est un terme administratif qui ne s'applique pas à l'édifice matériel mais à l'église de Vienne elle-même en tant que personne morale. On passait donc ordinairement sous silence le nom du Sauveur, à qui cependant la cathédrale était réellement consacrée. Au contraire, lorsqu'il est question de l'Eglise de Vienne au sens monumental, elle est toujours désignée sous son vocable propre. En 892, par exemple, les évêques du Royaume d'Arles, réunis à Vienne sous la présidence des légats du pape Formose, y célèbrent un concile « **in basilica ipsius urbis, sancti Salvatoris nomine consecrata** ». Et en 907, un synode diocésain est convoqué par l'archevêque Alexandre « **apud Viennam metropolim in ecclesia scilicet Domini et Salvatoris nostri** » (16).

Peu de temps après Adon, on constate qu'aux abords de la cathédrale il existe encore une église dont la date de fondation est inconnue : elle est sous le vocable de Notre-Dame. On en parle pour la première fois dans le diplôme du 3 janvier 881, où le roi Bason restitue à l'Eglise de Vienne l'abbaye de Saint-André-le-Bas : « Tout ce que notre fisc en pouvait retirer, dit-il, nous le concédons pour l'usage des clercs de Sainte-Marie et de Saint-Maurice et des pauvres, **ad usum clericorum**

(14) — Chorier, *Antiquités de Vienne*, p. 235.

(15) — Cartulaire de Saint-André-le-Bas, appendice, chartes 105, 106, 110.

(16) — Charvet, *Hist. de la Sainte Eglise de Vienne*, pp. 246 et 655.

VII. — L'ÉTAT DES TRAVAUX p. 137

Travaux effectués au 31^r août 1977. — Travaux des équipes visiteurs, 119 à 122. — Le développement de la brigade, 122. — Le poste Clément 201, 122. — Équipe de levée, travaux de Noyelles, 124. — Travaux effectués au 31^r août 1977. — Evolution des travaux effectués par les équipes, 126. — Programme de travaux de l'été 1977. — Fonctionnement des équipes d'été, 131. — Travaux de la brigade, 132.

VIII. — L'AMBIENT DE LA CANTIERE p. 134

Travaux de l'Entreprise-Méditerranée, 134. — Les deux sites de la brigade, 134. — L'ambiance de l'été, 135. — Constatations des cinq dernières années de l'été, 141. — La nuit, 142.

IX. — LE SYSTÈME DE TRAVAIL p. 149

Les équipes, 149. — Travaux de nuit, 151. — Travail de nuit, 154. — Travaux de nuit, 156. — Travaux de nuit, 157. — Travaux de nuit, 158. — Travaux de nuit, 159. — Travaux de nuit, 160. — Travaux de nuit, 161. — Travaux de nuit, 162. — Travaux de nuit, 163. — Travaux de nuit, 164. — Travaux de nuit, 165. — Travaux de nuit, 166. — Travaux de nuit, 167. — Travaux de nuit, 168. — Travaux de nuit, 169. — Travaux de nuit, 170. — Travaux de nuit, 171. — Travaux de nuit, 172. — Travaux de nuit, 173. — Travaux de nuit, 174. — Travaux de nuit, 175. — Travaux de nuit, 176. — Travaux de nuit, 177. — Travaux de nuit, 178. — Travaux de nuit, 179. — Travaux de nuit, 180.

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie
BLANCHARD Frères à VIENNE,
le 30 décembre 1978.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

